



Formation

À la découverte de la réalisation en stop motion

Avec Nicolas LEMÉE et Pierre-Adrien LECERF de La Ménagerie
6 impasse Marcel Paul, 31170 TOURNEFEUILLE

Fiche de candidature

Merci de renseigner la fiche ci-dessous à laquelle vous joindrez **une lettre de motivation et votre curriculum vitae**. Votre lettre de motivation devra nous permettre d'appréhender les éléments suivants : votre expérience de la scène, votre intérêt pour la marionnette, comment s'inscrit cette formation dans votre démarche artistique ?

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ENVISAGÉE (AFDAS, FRANCE TRAVAIL, AUTO-FINANCEMENT...) :

ÊTES-VOUS EN SITUATION DE HANDICAP ? :

Si oui, veuillez vous référer au paragraphe correspondant à la fin du document.

Le coût est de 2450 € (AFDAS, France Travail) / tarif réduit possible en autofinancement (contactez-nous) pour 35h de formation

JE GARANTIS MA DISPONIBILITÉ POUR SUIVRE LA FORMATION DANS SON ENSEMBLE

Date

Signature

Fiche de candidature et documents à envoyer à Apolline TURPIN, responsable de la formation à
Marionnettissimo : actionsculturelles@marionnettissimo.com

Ou par courrier à :

Apolline TURPIN - Marionnettissimo, 1 Rue Colbert, 31170 Tournefeuille - 05 62 48 30 72

A PROPOS DES FORMATEUR·ICE·S :

Pierre-Adrien Lecerf

Réalisateur, décorateur et marionnettiste, Pierre-Adrien Lecerf travaille pour des compagnies de théâtre, de marionnettes, pour des décors d'événements, de publicité ou de cinéma. Il se spécialise depuis plusieurs années dans la conception et la construction de marionnettes stop motion. Depuis Mirabella, court métrage en stop motion réalisé en 2005, il construit des espaces, sculpte des objets, modèle des marionnettes et développe un imaginaire tout en papier.

Nicolas Lemée

Après des années de construction dans le cinéma et les arts vivants, Nicolas Lemée s'est spécialisé dans le cinéma d'animation. Depuis 10 ans, il occupe des postes variés qui lui ont permis de développer une vision d'ensemble sur la fabrication d'un film d'animation traditionnelle : scénariste, réalisateur, assistant réalisateur, animateur et décorateur sur des courts métrages et série TV.

Parallèlement à ses projets professionnels, il encadre des stages de formation à destination d'enfants et d'adultes.

Dates : du 4 au 15 octobre 2027 (relâche le week-end)
10 jours – 70 heures

Détail des horaires : Du lundi au vendredi inclu : 10h - 13h et 14h – 18h
(les horaires peuvent être différents sur certaines journées de stage).

Profil des stagiaires et pré-requis : Cette formation s'adresse à des artistes plasticien.ne.s, marionnettistes, ou toutes personnes désireuse d'orienter sa pratique artistique vers l'image animée.

Lieux : Locaux de La Ménagerie (6 impasse Marcel Paul, 31170 TOURNEFEUILLE).

Conditions de prise en charge : AFDAS, France Travail, auto-financement. Tarif réduit possible en autofinancement, contactez-nous pour plus de renseignements.

Personnes en situation de handicap : Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible la formation aux personnes en situation de handicap. Chaque situation de handicap étant unique, il est conseillé d'être informé de la participation d'une personne en situation de handicap à l'une de nos formations, dès son inscription. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une

orientation vers des organismes appropriés. Vous pouvez également consulter le document “handicap” sur la page *formations pro’* du site internet.

N’hésitez pas à contacter la responsable des formations au 05 62 78 30 72, ou par mail à actionsculturelles@marionnettissimo.com

Si vous êtes concerné·e, avez-vous besoin d’un aménagement spécifique, si oui, lequel ? :

Les places étant limitées, Marionnettissimo effectuera une présélection des candidatures le cas échéant.

Le prix ne comprend pas l’hébergement ni la restauration.

Si vous êtes ayants-droits AFDAS et que vous habitez à plus de 50 km du lieu de formation, vous pouvez demander à l’AFDAS une prise en charge pour le logement et les repas, n’hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller AFDAS.